

Une NAO déconnectée des résultats du groupe Naval Group félicite mais ne récompense pas ses salariés !



Cette négociation s'inscrit dans l'accord NAO* triennal 2019—2021 qui prévoit un budget cible de 2% modulé en fonction des prises de commandes et de la tenue des jalons du groupe calculé comme suit :

		Prise de commandes N-2 (% vs objectif de l'année N-2)			
		Entre -25% et - 15%	Entre -15% et + 15%	Entre +15% et + 25%	> + 25%
Nombre de jalons tenus sur les 10 jalons clés de l'année N-1	4	0,8	0,9	1	1,1
	5 à 7	0,9	1	1,1	1.2
	8 à 10	1	1,1	1,2	1.5

Ce qui donne pour cette année un coefficient de 1.

La DRH rajoute un budget complémentaire de 0,2%, ce qui donne la déclinaison suivante :

	OETAM	I&C
AG	380€	O car dogme DRH
AI + EP	0,8%	2%
Budget complémentaire	0,2%	0,2%

Pour la **CFE-CGC** ce budget est largement insuffisant au regard des résultats du groupe annoncés comme exceptionnels par le PDG dans la presse.

La **CFE-CGC** revendique a minima un budget global de 3%.



Sur l'ensemble des revendications de la CFE-CGC (cf. ci-après), le compte n'y est pas!

Suite à la prochaine réunion programmée le 17 décembre 2019.

* NAO : Négociation Annuelle Obligatoire

Compte-rendu de la première réunion de négociation

Revendications CFE-CGC et réponses DRH

THEMES	Revendications CFE-CGC	Réponse DRH en séance
BUDGET NAO hors évolutions automatiques.	3% au regard des bons résultats et communication du PDG	Budget 2,2% y compris automatismes
RVI TAM	Prime sur actions prioritaires	NON
Abondement PEG / PERCO	Revoir à la hausse et ouvrir la participation à l'abondement du Perco	PEG : 300€ PERCO : 350€ et ok pour la participation
Opération actionnariat collectif	A refaire comme en 2019	Sous réserve accord CA
Evolution professionnelle	Niveau 17 TAM	?
Evolution professionnelle	Quotas passage TAM et IC	Réponse prochaine réunion
Evolution professionnelle	Quotas passages IIIA, IIIB	Réponse prochaine réunion
Prime de mobilité	Revaloriser à 5% et équité de traitement	NON
Prime d'attractivité St Tropez / Cherbourg (2 x 5000€)	A écrire dans l'accord	Oui et prime de 3,5% pour St Tropez même sans changement de résidence
Prévoyance / santé	Revoir la répartition employeur / salariés « Benchmark »	Oui, 62 % employeur / 38% salarié pour cette année.
Prévoyance / santé	Compte tenu des prévisions d'allongement de la durée d'activité, pour les Seniors : Examen médical pris en charge à compter de 60 ans comme les cadres dirigeants	NON, uniquement pour les cadres dirigeants
OTT	A revoir, plus de souplesse amélioration QVT	?
Frais de déplacement	Revoir à la hausse hôtel + repas (60€ repas et 110€ province / 150€ Paris)	?
Restauration	Prix moyen du repas identique sur l'ensemble des sites	Non, sauf si appel d'offre global au niveau groupe
Prime transport / Vélo	Mise en place prime transport et 400€ prime vélo	Ok pour la prime de 400€ Vélo